



Appel à soutien exceptionnel

Action de communication envers le grand public, d'ampleur et de forme inédits

Mesdames, Messieurs, chers membres de La Forestière,

Le monde forestier fait face à de nombreux défis et doit pouvoir compter plus que jamais sur un soutien fort de la population suisse. Afin de renforcer ce soutien, La Forestière s'associe à 7 autres associations romandes de propriétaires forestiers, avec le soutien de ForêtSuisse et du Cedotec, pour lancer l'opération

« Grandeur Nature »

Son but :

Valoriser le travail en forêt et les métiers de la filière forestière, en lien avec les multiples fonctions de la forêt, afin de faire évoluer les perceptions du public et de favoriser les vocations.

Le format choisi, une première pour le monde forestier, est la production de vidéoclips en forêt sur le modèle de la **téléréalité**, dans lesquels seront mis en situation des personnalités romandes connues afin d'aborder des thématiques forestières choisies.

Le budget de cette opération peut paraître élevé, mais il est à l'échelle de la Suisse romande. A l'heure actuelle un bon tiers du montant total de **fr. 325'000.-** a déjà été réuni par les initiateurs, qui ont aussi prévu de recourir au sponsoring auprès de grands noms de l'économie privée.

Proposition de La Forestière : Pour chaque franc que ses membres apporteront au projet, elle doublera la mise par ses propres ressources.

Nous espérons vivement que cette démarche hors du commun saura vous motiver à la soutenir par une contribution financière (délai au 30 juin 2026) et vous en remercions d'avance. Veuillez recevoir, cher membre de La Forestière, nos salutations cordiales

La Forestière

G. Gubler, président

D. Wuarchoz, directeur

Présentation complète du projet sous [ce lien](#)

Se sont unis pour ce projet : ForêtFribourg (à l'origine du projet), La Forestière, ForêtValais, ForêtNeuchâtel, ForêtJura, ForêtGenève, le CEFOJB (Jura BE), l'AREF (Entrepreneurs forestiers romands).

La présente déclaration de soutien au projet « Grandeur Nature » vaut comme facture de La Forestière (ne doit pas nous être retournée). Le/la membre figurant en en-tête de ce document accepte de verser la somme de :

FR. 200.- ☐

FR. 500.- ☐

FR. 1'000.- ☐

QR-code pour le versement
de votre soutien :

